

Fiche de renseignements pour inscription au DPC 2013 (Formulaire OGDPC)

Type de personne : Libéral à titre principal

INFORMATIONS PERSONNELLES

Civilité : Monsieur <input type="checkbox"/>				Madame <input type="checkbox"/>		Mademoiselle <input type="checkbox"/>	
Nom :				Nom de jeune fille :			
Prénom				Date de naissance : ___/___/___			
Adresse professionnelle principale							
Code Postal :			Ville :				
Téléphone :			Portable :			Fax :	
Adresse email :							
N° RPPS :				N° Adeli :			
N° Carte CPS :							

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

Je m'engage sur l'honneur de ne pas travailler plus de 50 % de mon temps en Hôpital en tant que salarié et de ne pas avoir fait une autre demande de DFC auprès de mon OPCA ou de mon employeur

Profession : MEDECIN		Installé <input type="checkbox"/>		Remplaçant <input type="checkbox"/>	
Spécialité :					
Discipline complémentaire :					
Autres qualifications :					
RIB : Code banque :		Code guichet :		N° de compte :	
				Clé RIB :	
IBAN :			BIC :		
Année de diplôme :			Année d'installation :		
Type de cabinet		Individuel <input type="checkbox"/>		Groupe <input type="checkbox"/>	
Justificatif à joindre impérativement : Attestation cotisation au conseil de l'Ordre Copie carte CPS recto-verso RIB					
Thème DPC :					
Date(s) :			Lieu :		
Thème DPC :					
Date(s) :			Lieu :		

Date :

Signature et cachet

MODALITES D'INSCRIPTION

- Un chèque d'adhésion à l'AFML de 35 Euros pour toute l'année 2013.
- Un chèque de caution de 180 Euros à valoir pour l'année 2013, qui sera restitué en fin d'année, sauf utilisation à titre de dédommagement des frais engagés en cas d'un désistement(1) 8 jours avant le séminaire ou en cas de non-participation à l'intégralité du séminaire.

Modalités d'hébergement et prise en charge de l'AFML

Uniquement pour un séminaire de 2 jours consécutifs et pour le participant dont le cabinet médical est à plus de 60 km du lieu de la formation.

L'AFML prend en charge la chambre simple à hauteur de 100 Euros, petit déjeuner inclus :

- Dans l'hôtel où se déroule la formation, le complément est à régler par le participant auprès de l'hôtel sur une base négociée par l'AFML.
- Dans un hôtel de votre choix, le remboursement s'effectuera à hauteur de 100 Euros, uniquement sur justificatif à remettre impérativement à l'organisateur, le dernier jour de la formation

HEBERGEMENT

Si vous souhaitez que l'AFML s'occupe à votre place de la réservation de la chambre d'hôtel, veuillez cocher cette case

Pour plus d'information, connectez-vous sur notre site :

www.lafml.org

ou adressez-nous un courriel à :

afml@lafml.org